

Chère communauté facultaire,

Les 6 et 7 décembre prochains, se tiendront en même temps que les élections facultaires, les élections au BEA. Durant ces deux jours, vous serez amenés à choisir vos représentants au bureau des étudiants administrateurs.

Le BEA est le conseil étudiant de l'ULB et nous représente au niveau du conseil d'administration et ses diverses commissions.

Qui sommes-nous ?

Abdelmonim Hendriks : je suis étudiant en bloc 3 droit et j'achève ma deuxième année au sein du BEA. Je souhaite néanmoins continuer cette expérience car deux ans passent vite et certains projets nécessitent parfois quelques années de plus pour être menés à bien compte tenu de leur complexité. Notre programme reprend donc certains dossiers qui ont été débattus durant mon précédent mandat mais qui n'ont malheureusement pas encore abouti, nécessitant donc qu'on s'y attarde davantage pour ne pas qu'ils tombent dans l'oubli. Je suis également très investi au sein de la faculté de droit, notamment au conseil facultaire, au Cercle de droit et au Bureau étudiant.

Sabrina Napolitano : je suis étudiante en Ma1 droit et je souhaite m'investir au BEA. Forte de mon expérience au Bureau étudiant et candidate aux élections délégué, je souhaite représenter notre faculté au sein du BEA pour s'assurer d'une représentation dynamique et dévouée auprès des instances universitaires.

Notre programme

1. 36 heures entre chaque examen :

A l'heure actuelle, certains étudiants peuvent avoir deux examens à seulement 12 heures d'intervalle, ce qui ne laisse pas ou trop peu de temps pour revoir une dernière fois la matière. Nous souhaitons donc faire en sorte que les examens soient mieux espacés, en tout cas au sein d'un même bloc.

Concrètement : nous souhaitons créer un groupe de travail en faculté pour revoir la maquette des horaires d'examen et travailler bloc par bloc en collaboration avec les délégués facultaires. Nous pourrions également travailler sur ce sujet avec le BEA au niveau des instances de l'ULB (vu que c'est géré à ces deux niveaux).

2. Lieux d'étude :

L'ULB ne dispose que de 3600 places tous campus confondus (quand elle les ouvre tous !) pour 28 000 étudiants. Des solutions ont été trouvées avec l'auditoire K et les restaurants universitaires, mais comme on l'a toute et tous expérimenté à chaque session, cela n'est pas suffisant.

Concrètement : nous nous engageons donc à identifier de nouveaux lieux d'étude en conseil des études et à œuvrer à leur ouverture (ceci s'est déjà fait avec les salles de séminaire du K) et ainsi améliorer les conditions de travail en blocus et en session.

3. Aide à la réussite

Actuellement, des dispositifs sont mis en place par certains professeurs pour aider et orienter les étudiants dans leurs études. Malheureusement, ceux-ci ne sont que très peu suivis alors que le taux d'échec et d'abandon avoisinent les 60 %.

Concrètement : nous aimerions réfléchir sur les outils d'aide à la réussite et ainsi créer des groupes de travail avec les professeurs intéressés.

4. Visibilité du BEA

Beaucoup connaissent le BEA mais peu savent ce qu'ils font concrètement alors qu'ils sont nos représentants dans les différentes commissions de l'ULB.

Concrètement : nous nous engageons à créer une newsletter comportant les différentes actions menées par le BEA et qui sera publiée tous les mois.